



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 6 octobre 2005

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BOURNY

Membres présents :

Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BEKHTAOUI - M. BELLÉVILLE - M. BERNARD - M. BERTELOOT - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BRIOT - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET - Mme DARCIAUX - M. DELATTE - M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAIT - M. DUBOIS - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ESMONIN - M. ETIEVANT - Mme FLAMENT - M. FOUCHERES - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G. - M. GONDELLIER - Mme HERVIEU - M. HESSE - M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PERRIN - M. PETITJEAN - M. PILLIEN - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER

Membres absents :

M. ALLAERT (pouvoir à M. HESSE) - M. AUDARD - (pouvoir à M. ESMONIN) - Melle BERNARD (pouvoir à Mme POPARD) - Mme BESSIS (pouvoir à Mme BIOT) - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) - M. BRESSAND (pouvoir à M. DOUHAIT) - M. BRUYERE (pouvoir à M. DUBOIS) - M. DANIERE (pouvoir à M. DUPIRE) - Mme DELEBARRE (pouvoir à M. MASSON) - M. GILLOT J.P. (pouvoir à Mme AVENA) - M. IZIMER (pouvoir à Melle MASLOUHI) - M. MARTIN (pouvoir à M. GARRET-RICHARD) - M. MILLOT (pouvoir à M. PRIBETICH) - M. NUDANT (pouvoir à M. BRIOT) - M. PINON (pouvoir à M. JULIEN) - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY) - Mme TENENBAUM (pouvoir à M. BERTELOOT) - M. VOUILLOT (pouvoir à M. BACHELARD)

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & TIC - Zone d'activité « La Plucharde » à Bretenières – Cession du lot n° 10A

Dans le cadre du transfert de charges lié à l'adhésion de la commune de Bretenières à la Communauté d'agglomération dijonnaise le 1^{er} janvier 2004, et en vertu d'une délibération en date du 24 juin 2004, le Conseil de Communauté a procédé à l'acquisition auprès de la commune, des terrains restant à commercialiser sur la zone d'activité « La Plucharde » à Bretenières.

Par courrier du 11 juillet dernier, M. Jean Yves LEROY, artisan soudeur, a renouvelé son intérêt pour acheter le lot n° 10A situé sur ladite zone.

M. LEROY exerce son activité depuis 1988 et souhaiterait développer son activité sur ce terrain situé en zone artisanale, lui-même résidant sur la commune de Bretenières.

Il est proposé de céder à M. LEROY la parcelle cadastrée AB n° 222, d'une superficie totale de 2.576 m², moyennant le prix unitaire de 12,96 € HT le m², selon l'estimation fixée par le Services des Domaines et valable pour l'ensemble des ventes de lots restant à commercialiser par le Grand Dijon, permettant la construction de 1 932 m² de surface hors oeuvre nette.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'autoriser** la cession de la parcelle ci-dessus désignée et reprise dans le plan de bornage en annexe, à M. Jean-Yves LEROY demeurant 28 rue Principale à Bretenières 21110, au prix unitaire de 12,96 € HT le m², soit un montant HT de 33 384,96 € (39 928,41 € TTC) ;
- **d'autoriser** le Président à signer tous actes à intervenir pour l'exécution de cette décision ;
- **de dire** que la rédaction de l'acte authentique sera confiée à la SCP Massip – Prieur – Berthaut – Belou – Varlet, sise à Genlis ;
- **de dire** que le produit de la cession sera imputé sur le budget annexe « 10 » de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Le Président
Dijon
48. aven.
* B.P. 17510 - 21075 DIJON CEDEX



Publié le **11 OCT. 2005**

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

11 OCT. 2005



Commune de BRETENIERES

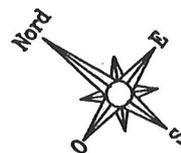
ZONE D'ACTIVITES

Lotissement Communal

LOT 10A

PLAN DE VENTE

Echelle= 1/500



VU pour être annexé à délibération
du Conseil du : - 6 OCT. 2005

DIJON, le : 11 OCT. 2005

LE PRÉSIDENT,

Handwritten signature: L. LIZZI

PREFECTURE DE LA COTE-D'OR

Déposé le :

11 OCT. 2005



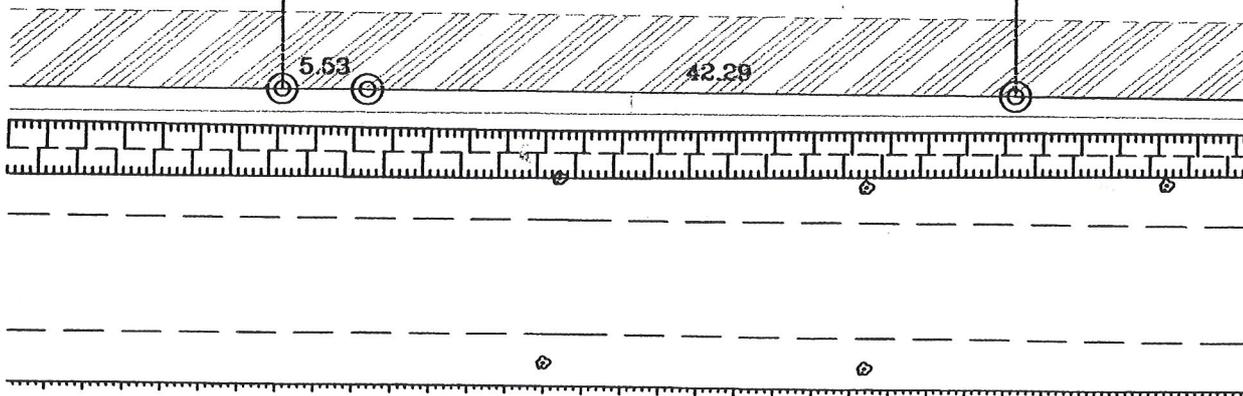
LOT 10B

LOT 10A

2576m²

Section AB n°222

SHON=1932m²



Zone non aédificandi



Accès charretier interdit



Piquets



Bornes

Cabinet ALOISIO - DUCLoux

----- Géomètres-Experts -----

Rue Pierre Loti TEL : 03 80 55 41 18
DIJON FAX : 03 80 55 25 09

n dressé le 05/10/2003 - Dossier n°03-135